

## **MOT DU MAIRE DÉPÔT DU BUDGET D'OPÉRATION 2008**

Chers citoyens, chères citoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter le budget d'opération 2008 de la municipalité de Saint-Urbain. Ce budget se caractérise par le souci d'administrer les ressources de la municipalité d'une façon responsable, de dispenser aux citoyens des services municipaux de qualité aux meilleurs coûts possibles, d'offrir un milieu de vie agréable et sécuritaire, d'assurer un développement harmonieux de la ville à court, moyen et long termes, tout en tenant compte de la capacité de payer de nos contribuables.

### **Prévisions budgétaires 2008**

C'est donc dans le respect de ses principes que je vous présente un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses de 1 073 255 \$. Une augmentation de 3,8 % par rapport au budget 2007, ce qui se traduit par un montant de 39 000 \$. Cette hausse s'explique principalement par des dépenses supplémentaires pour l'application du schéma de couverture de risque incendie, l'adhésion à un fonds de pension pour les employés municipaux permanents, augmentation des coûts pour le contrat d'enlèvement de la neige, frais de formation du nouvel employé pour l'assainissement des eaux usées, augmentation du temps disponible en inspection de bâtiment avec la MRC, des frais de financement pour la réalisation du tunnel cyclable, de la phase II du parc industriel ainsi que le financement pour effectuer les travaux réfection de pavage et de trottoirs sur plusieurs tronçons dans la municipalité avec les sommes de la taxe d'accise. De plus, un montant de 5 000 \$ a été prévu pour l'achat de modules de jeux pour les 3-5 ans en collaboration avec la Commission Scolaire de Charlevoix. Le pavage de l'entrée du parc industriel est aussi prévu pour 2008. Le fait de ne plus avoir de déficit à supporter au budget permet à la municipalité de bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre pour 2008 et ainsi limiter considérablement l'augmentation du taux de taxe foncière. Les efforts soutenus de restrictions budgétaires ont permis à la municipalité de se sortir d'une situation financière qui laissait peu de place aux imprévus, limitant ainsi considérablement la marge de manœuvre.

De plus, au chapitre des revenus, l'augmentation du rôle d'évaluation de 1 378 000 \$ par rapport à 2007, occasionnée par la construction et les rénovations de maisons, permet de générer au budget 2008 des revenus supplémentaires de près de 15 000 \$. L'augmentation de 0,03 \$ du taux de taxes génère des revenus supplémentaires de 18 000 \$. Des revenus de 43 000 \$ provenant de la vente de terrains dans le parc industriel, équivalent à la dépense en capital et intérêts sur l'emprunt pour la phase I du parc industriel, sont imputés en 2008 afin d'annuler l'impact sur le compte de taxes du contribuable.

### **Taxation**

Pour l'année 2008, le taux de la taxe foncière générale sur les immeubles de la Municipalité de Saint-Urbain passe de 1,03 \$ à 1,06 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. La taxe spéciale pour l'éclairage de rue demeure à 0,05 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Cette augmentation est minime par rapport à l'augmentation des dépenses et soyez assuré que toutes les efforts nécessaires ont été déployés pour limiter l'augmentation du fardeau fiscal de nos citoyens. Nous désirons offrir des services de qualité à nos citoyens tout en limitant l'augmentation des taxes. Cette année le conseil municipal est très fier de réaliser des travaux de réfection de pavage et de trottoirs dans la municipalité, travaux qui ont trop longtemps été négligés par manque de budget.

Pour ce qui est de la tarification pour l'aqueduc et l'égout, la tarification demeure la même que l'année dernière soit 280 \$ par unité pour une résidence. La tarification pour la collecte des matières résiduelles demeure aussi au même taux soit 84 \$ pour les ordures et 33 \$ pour la collecte sélective.

Le propriétaire d'une résidence desservie d'une valeur moyenne de 60 000 \$ verra donc son compte de taxe passé de 1 045 \$ à 1 063 \$ pour une augmentation de 18 \$ soit une

augmentation de 1,73 % par rapport au compte de taxe 2007 alors que l'indice des prix à la consommation (IPC) est de 2,4 %.

### **Conclusion**

Les nouvelles responsabilités tant de nature environnementale qu'au niveau fiscal (taxe d'accise) imposées par le Gouvernement du Québec font en sorte que les municipalités particulièrement les plus petites, dans leur cadre actuel de fonctionnement, ont de plus en plus de difficulté à faire face à leurs obligations financières tout en respectant leur mission, qui est d'offrir des services et des infrastructures de qualité à leur population au meilleur coût possible.

Au cours de la dernière année, nous avons investi dans le développement d'un parc industriel régional dans notre municipalité afin de promouvoir et de stimuler le développement industriel. Ce projet nous tient à cœur comme beaucoup d'autres projets tels la maison des jeunes, le Festival du Coureur des Bois, la réfection de nos infrastructures, le prolongement de la piste cyclable, etc. tous ces projets améliorent la qualité de vie de nos citoyens et c'est aussi ce qui contribue, selon moi, à raviver la fierté des citoyens, citoyennes de Saint-Urbain, et j'ai l'intention de continuer à cultiver cette fierté. Bien sûr, ces efforts ont un prix, mais je crois que le bénéfice que la population en retire justifie les coûts.

Les orientations du budget 2008 respectent, selon nous, les préoccupations de la majorité de la population.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier chacun des membres du conseil de la municipalité, les employés ainsi que tous les bénévoles dans les différentes organismes pour leurs efforts au cours de la dernière année, et pour souhaiter à tous un très joyeux Noël et une bonne année 2008!

**Simon Bouchard**  
**Maire**